



Fiches thématiques



Observatoire national de la politique de la ville
RAPPORT 2021



Les écoles relevant des QPV appartiennent majoritairement à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+)

À la rentrée 2019, 9,8 % des 47 739 écoles publiques¹ et privées sous contrat de France métropolitaine relèvent de la politique de la ville (graphique 1). La quasi-totalité de ces écoles relève du secteur public (95,4 %), tout comme pour les écoles éloignées des QPV (89,7 %).

Les géographies de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire convergent : près de 4 700 écoles se situent à moins de 100 m d'un QPV, et parmi celles-ci, 70,9 % appartiennent à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+)² contre 5,8 % pour les écoles plus éloignées.

LES CLASSES DES ÉCOLES RELEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ACCUEILLENT MOINS D'ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS PLUS JEUNES

La taille des classes dans les écoles publiques³ situées à proximité d'un QPV est réduite. Ces classes du 1^{er} degré accueillent en moyenne 19,5 élèves (tableau 1), soit 2,9 élèves de moins que les classes des écoles à plus de 100 m des QPV. Le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire explique en partie cette taille de classe réduite.

Par ailleurs, les enseignants des écoles relevant de la politique de la ville sont en proportion plus jeunes : 35,8 % ont moins de 35 ans contre 26,4 % pour les écoles plus éloignées. Néanmoins, ces enseignants n'ont pas pour autant moins d'ancienneté dans l'établissement⁴ : 43,2 % d'entre eux sont en poste depuis moins de 2 ans contre 42,6 % pour les autres écoles.

PRÈS DE 20 000 ÉLÈVES DE MOINS DE 3 ANS SONT SCOLARISÉS DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE RELEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans porte de nombreux enjeux, notamment pour les habitants des QPV. « Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier

lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé⁵ ». Aussi, la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République vise, notamment, à favoriser la scolarité des moins de 3 ans dans les établissements de l'éducation prioritaire.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 19 800 élèves de moins de 3 ans sont scolarisés dans une école publique métropolitaine relevant de la politique de la ville. Ils représentent 32,3 % des effectifs des élèves de moins de 3 ans scolarisés dans une école publique métropolitaine (contre 26 % lors de la rentrée 2013). Or, pour comparaison, les écoles primaires relevant d'un QPV ne représentent que 15,6 % des effectifs publics métropolitains. Cela témoigne de l'attention portée à l'ouverture à la scolarité des moins de 3 ans pour les écoles des réseaux de l'éducation prioritaire. Le poids des élèves de moins de 3 ans est plus important dans les écoles relevant de la politique de la ville (2,6 % des effectifs) que dans les autres écoles (0,9 %). Pour autant, il fluctue sensiblement selon la région considérée (carte 1). Le plus haut poids est atteint en Bretagne où il avoisine 5,0 %. En Pays-de-la-Loire, Bourgogne-Franche-Comté, dans les Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux est supérieur à la moyenne nationale (autour de 4,0 %). En revanche, les 3 900 écoliers de moins de 3 ans scolarisés en Île-de-France ne représentent que 1,4 % des effectifs totaux des écoles publiques relevant d'un QPV dans cette région. Ce taux plus faible illustre, notamment, les difficultés liées aux locaux disponibles et l'existence de classes saturées dans les écoles publiques d'Île-de-France. À l'inverse, les effectifs d'écoliers de moins de 3 ans diminuent sensiblement dans les Hauts-de-France, que ce soit en QPV (4,0 % en 2013 et 3,6 % en 2019) ou hors QPV (respectivement 3,0 % et 2,5 %).

1. Toute école située à moins de 100 m d'un QPV.

2. La politique d'éducation prioritaire se fonde sur une carte des réseaux composés d'un collège et des écoles du secteur accueillant le même public. Les REP+ concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire. Les REP sont plus mixtes socialement que les REP+, mais rencontrent des difficultés sociales plus significatives que les collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire. (<https://eduscol.education.fr>).

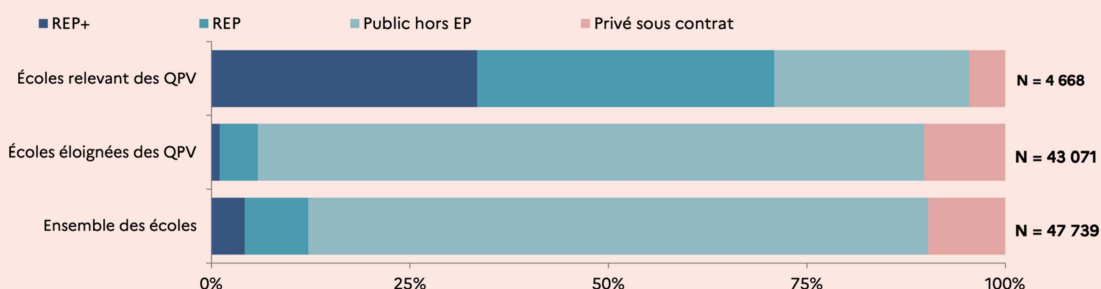
3. La suite de la note porte uniquement sur le champ des écoles publiques qui constituent la quasi-totalité (95,4 %) des écoles relevant de la politique de la ville.

4. Le terme fait bien référence à l'ancienneté de l'enseignant dans l'établissement et non pas depuis le début de sa prise de fonctions. À partir de l'année 2018-2019, la DEPP ne calcule plus l'ancienneté des enseignants à partir du statut d'enseignant mais par rapport à la fonction d'enseignement.

5. Circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse n° 2012-202 du 18-12-2012.

Graphique 1

Caractéristiques des écoles selon leur proximité aux QPV en 2019-2020



Source : Insee-DG Fip-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2019.

Champ : Martinique et La Réunion. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : 53,9 % des hommes seuls des quartiers prioritaires réunionnais sont pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population.

Tableau 1

Caractéristiques des écoles publiques selon leur proximité aux QPV en 2019-2020

	Écoles relevant des QPV	Écoles éloignées des QPV
Nombre moyen d'élèves par classe	19,5	22,4
Proportion de professeurs des écoles de moins de 35 ans (%)	35,8	26,4
Proportion de professeurs des écoles en poste depuis moins de 2 ans (%)	43,2	42,6

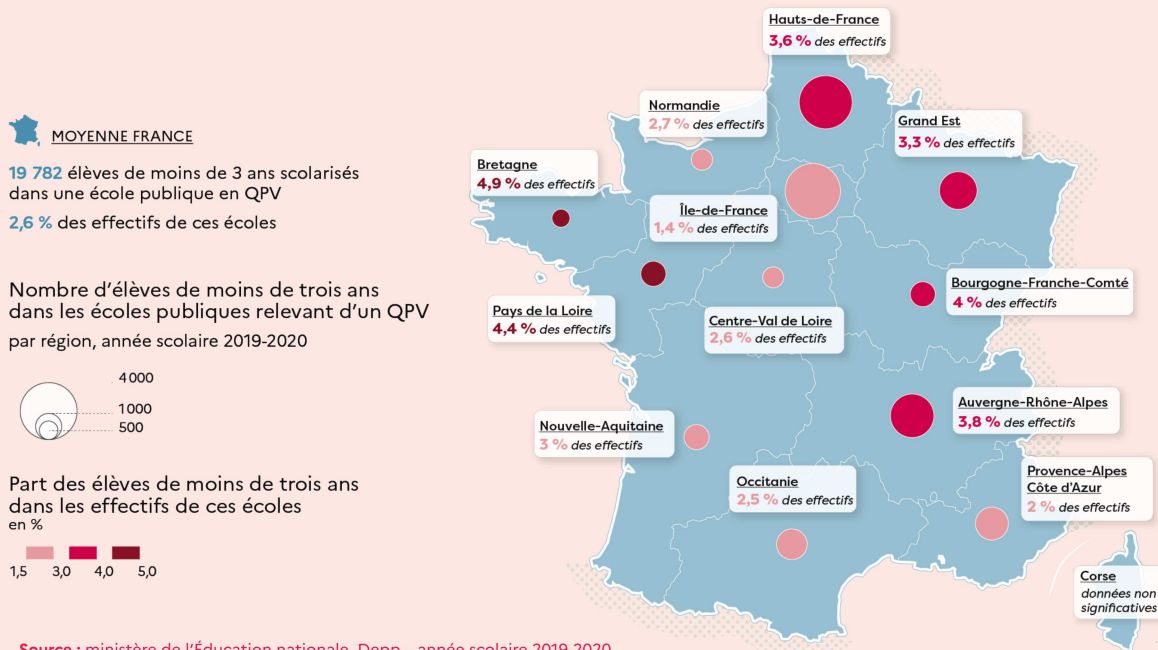
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : écoles publiques situées en France métropolitaine au cours de l'année scolaire 2019-2020. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, les écoles publiques situées à proximité d'un QPV accueillent en moyenne 19,5 élèves par classe contre 22,4 pour les écoles situées à plus de 100m d'un QPV.

Carte 1

Nombre et part des élèves de moins de 3 ans dans les effectifs scolaires des écoles publiques relevant de la politique de la ville



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp – année scolaire 2019-2020.

Champ : écoles publiques métropolitaines.

Calculs et réalisation de carte : ANCT-ONPV-Cartographie.

Note de lecture : 19 800 élèves de moins de 3 ans sont scolarisés dans une école publique en QPV. Les élèves de moins de 3 ans représentent 2,6 % des effectifs des écoles publiques relevant des QPV au niveau national. En Ile-de-France, la proportion est de 1,4 %.

Plus de la moitié des collèges relevant des QPV appartiennent à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+)

À la rentrée scolaire 2019, 17 % des 6 700 collèges¹ publics et privés sous contrat de France métropolitaine relèvent de la politique de la ville ([graphique 1](#)). Les géographies de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire se recoupent : sur les 934 collèges publics à moins de 300 m d'un QPV, 69,7 % appartiennent à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+) contre 6,7 % pour les collèges publics plus éloignés.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 82,1 % des collèges relevant de la politique de la ville appartiennent au secteur public, et accueillent 484 851 élèves, soit 19,3 % des effectifs des élèves scolarisés dans un collège public métropolitain.

LES 934 COLLÈGES PUBLICS RELEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ACCUEILLENENT DES ENSEIGNANTS SOUVENT PLUS JEUNES ET AVEC MOINS D'ANCIENNETÉ...

Depuis la rentrée scolaire 2017, le nombre d'enseignants en collèges publics² relevant de la politique de la ville en France métropolitaine est stable. Ce chiffre s'élève à 40 750 postes pour la rentrée 2019 ([tableau 1](#)), soit un cinquième des effectifs totaux d'enseignants en collège public (20,9 %).

Les collèges de la politique de la ville se composent d'un corps enseignant plus jeune, tant au niveau de l'âge qu'au niveau de l'ancienneté. Un enseignant sur trois dans ces collèges a moins de 35 ans (33,3 %, contre 23,7 % pour l'ensemble des collèges de France métropolitaine), et 31,4 % d'entre eux sont en poste dans l'établissement depuis moins de 2 ans (28,2 % pour les autres collèges).

Au regard des années précédentes, la proportion d'enseignants avec peu d'ancienneté dans l'établissement régresse dans les collèges de la politique de la ville. Ce recul résulte probablement en partie des incitations financières pour pérenniser les équipes éducatives dans ces établissements.

... DANS DES CLASSES AVEC EN MOYENNE UN PEU MOINS D'ÉLÈVES...

Conséquence des recouvrements entre les géographies de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville³, le nombre moyen d'élèves par classe est légèrement inférieur dans les collèges situés à proximité des QPV (22,2, contre 23,8 en France métropolitaine) ([tableau 2](#)). L'écart moyen d'élèves par classe reste stable dans le temps au niveau national, et de fait, maintient constant l'écart entre les collèges des QPV et les autres.

... MAIS PLUS SOUVENT EN RETARD SCOLAIRE⁴, NOTAMMENT EN REP ET REP+

La probabilité d'être en retard scolaire est dépendant de différentes caractéristiques : sociodémographiques, familiales, géographiques, etc.⁵ Les retards scolaires sont plus fréquents dans les territoires marqués par la plus forte précarité économique et sociale des habitants. Ainsi, parmi les élèves scolarisés dans un établissement appartenant à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+), la proportion d'élèves en retard scolaire est plus importante, et de fait, cela se répercute sur les collèges de la politique de la ville. Près d'un élève de 6^e sur dix (9,9 %) scolarisé dans un collège relevant de la politique de la ville est en retard alors que cela concerne 7,1 % de l'ensemble des 6^{es} ([tableau 3](#)). En classe de 3^e, cette proportion est de 18,7 % contre 12,6 % dans les établissements ne relevant pas de la politique de la ville.

1. Tout collège situé à moins de 300m d'un QPV.

2. La suite de la note porte uniquement sur le champ des collèges publics qui constituent la majorité (82,1 %) des collèges relevant de la politique de la ville. L'information sur la taille des classes et les caractéristiques des enseignants n'est pas disponible pour les collèges privés sous contrat.

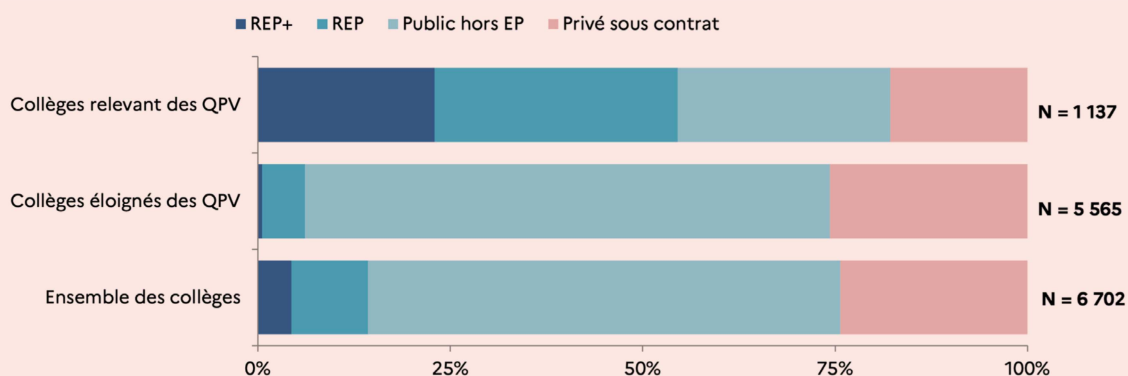
3. Cf. Fiche « Collèges proches des quartiers prioritaires » - Rapport ONPV 2016.

4. Nombre d'années qu'une personne en âge d'entrer à l'école peut s'attendre à consacrer aux niveaux spécifiés.

5. Brigitte Baccaïni, Benoît de Lapasse, François Lebeau et Olivier Monso, Le retard scolaire à l'entrée en 6^e : plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés, Insee première n°1512, septembre 2014.

Graphique 1

Caractéristiques des collèges situés à proximité ou non des QPV en 2019-2020



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : collèges publics ou privés sous contrat situés en France métropolitaine au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, sur les 1 137 collèges publics et privés sous contrat situés à proximité d'un QPV, 54,5 % appartiennent à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+) contre 5,1 % pour les collèges situés à plus de 300m d'un QPV.

Tableau 1

Caractéristiques (en %) des enseignants des collèges publics relevant de la politique de la ville, année scolaire 2019-2020

	Collèges relevant des QPV	Collèges éloignés des QPV
Nombre d'enseignants	40 759	194 965
Part des enseignants de moins de 35 ans	33,3 %	23,7 %
Part des enseignants ayant une ancienneté de moins de 2 ans	31,4 %	28,2 %

Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp.

Champ : collèges publics de France métropolitaine, année scolaire 2019-2020. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année scolaire 2019-2020, 40 759 enseignants travaillent dans un collège public situé à moins de 300m d'un QPV de France métropolitaine. 31,4 % de ces enseignants ont moins de deux ans d'ancienneté dans leur établissement, contre 28,2 % pour ceux travaillant dans un établissement ne relevant pas d'un QPV.

Tableau 2

Nombre d'élèves par classe dans les collèges publics, année scolaire 2019-2020

Collèges relevant des QPV	22,2
Ensemble des collèges publics de France métropolitaine	23,8

Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp.

Champ : collèges publics de France métropolitaine, année scolaire 2019-2020. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année scolaire 2019-2020, en moyenne, 22,2 élèves étudient par classe dans les collèges publics à moins de 300m d'un QPV, contre 23,8 dans les collèges publics plus éloignés.

Tableau 3

Retard scolaire en 6^e et en 3^e dans les collèges publics, année scolaire 2019-2020

	Part d'élèves de 6 ^e en retard (%)	Part d'élèves de 3 ^e en retard (%)
Collèges relevant des QPV	9,9	18,8
Ensemble des collèges publics de France métropolitaine	7,2	12,7

Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp.

Champ : élèves de 6^e et de 3^e scolarisés en collèges publics de France métropolitaine - hors SEGPA, ULIS, UPE2A ou prépa pro, année scolaire 2019-2020. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année scolaire 2019-2020, 9,9 % des élèves de 6^e scolarisés dans un collège publics à moins de 300m d'un QPV sont en retard scolaire. Cette proportion est de 7,2 % pour l'ensemble des collèges publics de France métropolitaine.

Les collégiens résidant en QPV : des élèves plus souvent issus de milieux défavorisés

301 030 COLLÉGIENS RÉSIDENT EN QPV EN 2019-2020, PROGRESSION DES EFFECTIFS SCOLAIRES PLUS FORTE EN QPV

Au cours de l'année 2019-2020, 9,4 % des 3 211 421 collégiens de France métropolitaine résident dans des QPV ([graphique 1](#)). Cet effectif de collégiens résidant en QPV croît plus rapidement que celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Pour la rentrée scolaire 2019, cela représente 2,3 % d'élèves supplémentaires, contre 1,0 % pour les autres quartiers. Cette augmentation de l'effectif se répercute principalement sur les établissements de l'enseignement public qui accueillent 31 527 nouveaux élèves, dont 6 435 résidant en QPV (soit 20,4 % de ces nouveaux élèves).

Les collégiens résidant en QPV étudient moins souvent dans un établissement privé que les autres élèves. En QPV, seul un collégien sur dix (9,7 %) fréquente un établissement privé, alors que dans les unités urbaines englobantes, ils sont près d'un quart (23,0 %). La scolarisation dans le secteur privé des collégiens en QPV est stable dans le temps. Les faibles revenus socio-économiques des parents d'élèves habitant en QPV, mais aussi une méconnaissance de l'offre éducative ou encore la faible densité d'écoles privées proches des QPV, peuvent être des facteurs explicatifs du faible taux d'inscription dans ce type d'établissements.

DES ÉLÈVES PLUS SOUVENT ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS, ILLUSTRATION DE LA CONVERGENCE DE LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE AVEC LES RÉSEAUX REP ET REP+

Reflète de la précarité plus forte des populations des QPV, les collégiens de ces quartiers appartiennent plus fréquemment aux catégories sociales défavorisées¹, qu'ils soient scolarisés dans un établissement public ou privé ([graphique 2](#)). 59,7 % des collégiens scolarisés dans un établissement public ont des parents issus des catégories sociales défavorisées, soit un taux deux fois et demi supérieur à celui des collégiens résidant en dehors de ces quartiers (24,7 %). En revanche, la mixité sociale est plus marquée pour les collégiens issus des QPV scolarisés dans les établissements privés : 25,2 % viennent de catégories favorisées ou très favorisées, 31,4 % de catégories moyennes, 36,5 % de catégories défavorisées. En dehors des QPV, en revanche, les collégiens du privé sont majoritairement issus de catégories sociales favorisées (54,1 %), tandis qu'il y a plus de mixité sociale dans le secteur public. La structure par catégorie sociale des collégiens résidant en QPV est stable dans le temps, qu'ils soient scolarisés dans le public ou privé.

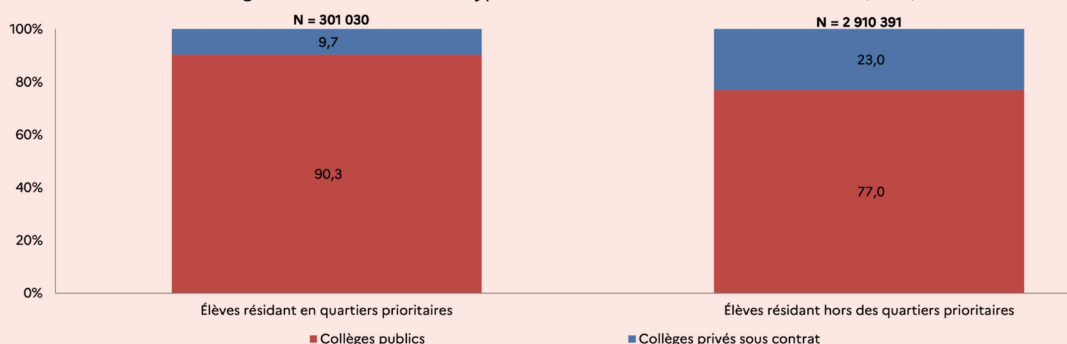
Compte tenu de la surreprésentation des catégories sociales défavorisées en QPV, des recouvrements importants existent entre les géographies de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville. Ainsi, 64,6 % des élèves fréquentant un collège du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) résident dans un QPV ([graphique 3](#)). Ce taux atteint 28,6 % dans les collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP) et 4,2 % pour les collèges n'appartenant pas aux réseaux de l'éducation prioritaire.

1. Les professions et catégories socio-professionnelles des responsables légaux (parents, tuteurs...) sont regroupées d'après la répartition suivante :

- la catégorie dite « défavorisée » comprend les ouvriers, qualifiés et non qualifiés, les ouvriers agricoles, les retraités employés ou ouvriers et les personnes sans activité professionnelle ;
- la catégorie dite « moyenne » comprend les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et assimilés, les employés administratifs et du commerce, les policiers et militaires, les personnels de service direct aux particuliers (employés d'hôtellerie et de restauration, concierges...), les retraités agriculteurs exploitants, les retraités artisans, commerçants ou chefs d'entreprise ;
- la catégorie dite « favorisée » comprend les « professions intermédiaires » de la santé et du travail social (infirmiers, éducateurs spécialisés...), de la fonction publique, du commerce ou des entreprises, les techniciens, les contremaîtres, les agents de maîtrise, les retraités cadres et professions intermédiaires ;
- la catégorie dite « très favorisée » comprend les professions libérales, les cadres de la fonction publique et des entreprises, les enseignants, les professions de l'information, des arts et du spectacle, les chefs d'entreprise de dix salariés ou plus.

Graphique 1

Les effectifs scolaires au collège en 2019-2020 selon le type d'établissement et le lieu de résidence (en %)



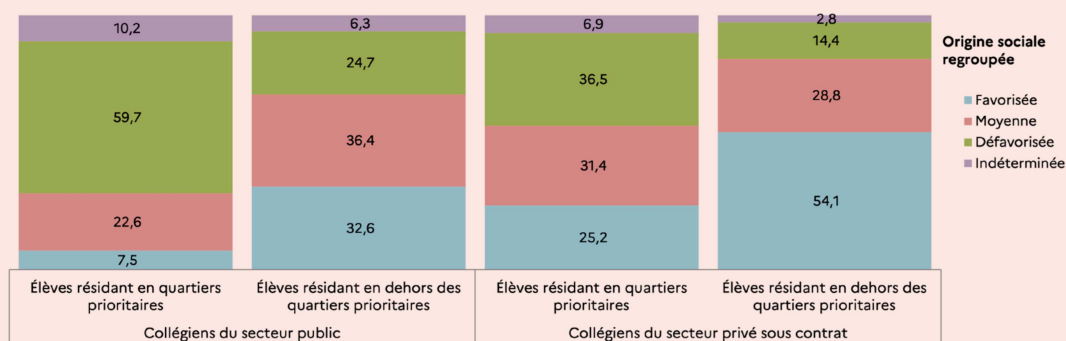
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp. Bases élèves académiques du secondaire, année scolaire 2019-2020.

Champ : collégiens métropolitains d'un établissement public ou privé sous contrat. Traitements : Depp, ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, 301 030 collégiens résident dans un quartier prioritaire et 90,3 % d'entre eux sont inscrits dans un collège public.

Graphique 2

Milieu social des collégiens en 2019-2020 selon le type d'établissement fréquenté et le lieu de résidence (en %)



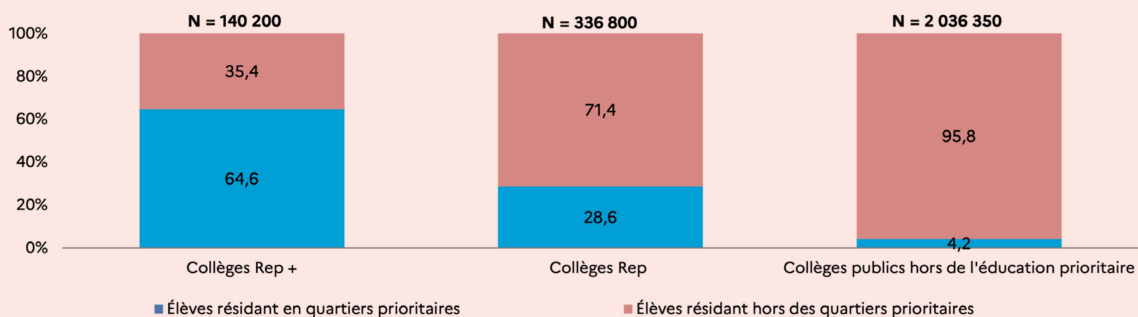
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp. Bases élèves académiques du secondaire, année scolaire 2019-2020.

Champ : collégiens métropolitains d'un établissement public ou privé sous contrat. Traitements : Depp, ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, 59,7 % des collégiens résidant en quartiers prioritaires et scolarisés dans un établissement public sont issus de classes défavorisées.

Graphique 3

Population scolaire des collèges publics selon leur appartenance aux réseaux de l'éducation prioritaire et selon le lieu de résidence des élèves (en %)



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp. Bases élèves académiques du secondaire, année scolaire 2019-2020.

Champ : collégiens métropolitains d'un établissement public. Traitements : Depp, ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, 64,6 % des élèves fréquentant un collège du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) résident en quartiers prioritaires.

La réussite au diplôme national du brevet (DNB) dans les collèges relevant des QPV : des écarts persistants avec les établissements plus éloignés

Le DNB est un diplôme qui sanctionne les connaissances et compétences acquises en fin de collège. Il est généralement constitué de deux composantes : une évaluation du socle de connaissances, de compétences et de culture¹ (via un contrôle continu) ainsi que des épreuves finales². En raison des restrictions sanitaires, le DNB de la session 2020 a été décerné uniquement en tenant compte des notes obtenues au contrôle continu.

DES TAUX DE RÉUSSITE PLUS FAIBLES DANS LES COLLÈGES RELEVANT DES QPV, NOTAMMENT DANS LES COLLÈGES PUBLICS...

Les collégiens suivant leur scolarité au sein des établissements relevant de la politique de la ville obtiennent globalement de moins bons résultats au DNB que les autres élèves, quel que soit le secteur de leur établissement (public/privé sous contrat) (graphique 1). Toutefois, l'écart est faible entre les établissements privés proches des QPV et ceux en dehors (0,5 point de pourcentage) : à la session 2019, le taux de réussite moyen au DNB dans les collèges privés sous contrat en QPV est de 97,2 % contre 97,7 % pour les établissements situés au-delà. Le taux de réussite au brevet atteint 84,9 % dans les collèges publics relevant de la politique de la ville, alors qu'il est de 89,9 % pour les autres collèges, soit un écart de 5 points de pourcentage. Cet écart de réussite selon le secteur est en partie lié aux différences entre les publics, notamment en ce qui concerne les origines sociales. Les élèves des collèges privés sous contrat sont issus de milieux globalement plus favorisés que ceux des établissements

publics, y compris en QPV. Or, l'importance des caractéristiques socio-économiques des parents quant à la réussite scolaire de leurs enfants est bien documentée. Concernant le DNB en QPV, les enfants de cadres supérieurs réussissent globalement mieux que les autres candidats, alors que les enfants d'ouvriers ou de parents inactifs comptent parmi ceux qui ont les taux de réussite les plus faibles³.

... QUI SE TRADUISENT PAR DE MOINS BONNES NOTES AU CONTRÔLE CONTINU

Reflète des difficultés scolaires plus fortes des élèves des QPV, ces derniers obtiennent de moins bonnes notes au contrôle continu. Pour la session 2020 du DNB, les élèves des collèges relevant de la politique de la ville ont une note moyenne de 11,6 alors que cette note est de 12,3 pour les élèves des autres quartiers.

Quel que soit le secteur ou le lieu d'enseignement, les filles ont de meilleurs résultats au DNB que les garçons. En QPV à la session 2020, les collégiennes ont obtenu en moyenne presque un point de plus que les collégiens. Ces dernières dans le secteur public obtiennent une note de 12,0 contre 10,8 pour les collégiens, alors que dans le secteur privé sous contrat, elles obtiennent en moyenne une note de 13,0 contre 12,3 pour les collégiens. De nombreuses raisons peuvent expliquer les résultats plus faibles des garçons, notamment des différences de comportement lorsqu'ils sont en dehors et au sein de l'école. Cette question est analysée notamment par l'OCDE⁴.

1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e, la maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante (10 points), maîtrise fragile (25 points), maîtrise satisfaisante (40 points) et très bonne maîtrise (50 points). Ainsi, la maîtrise du socle commun est notée sur 400 points.

2. Les épreuves finales sont au nombre de cinq :

- quatre épreuves écrites portant sur les programmes de français, mathématiques, histoire-géographie - enseignement moral et civique, et sciences ;
- une épreuve orale.

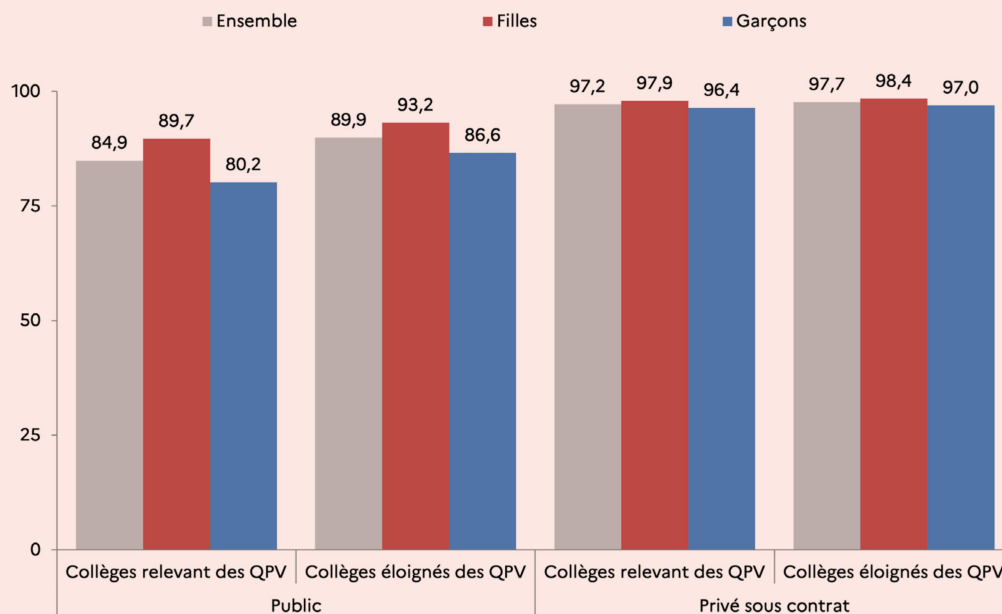
Au total, les épreuves finales représentent 400 points.

3. Depp, Repères et références statistiques, Fiche « La réussite au diplôme national du brevet : sexe, âge, origine sociale » 2020.

4. OCDE (2015), L'égalité des sexes dans l'éducation : aptitudes, comportement et confiance, PISA, Éditions OCDE.

Graphique 1

Taux de réussite moyen au DNB par sexe et type de collège, session 2020 (en %)



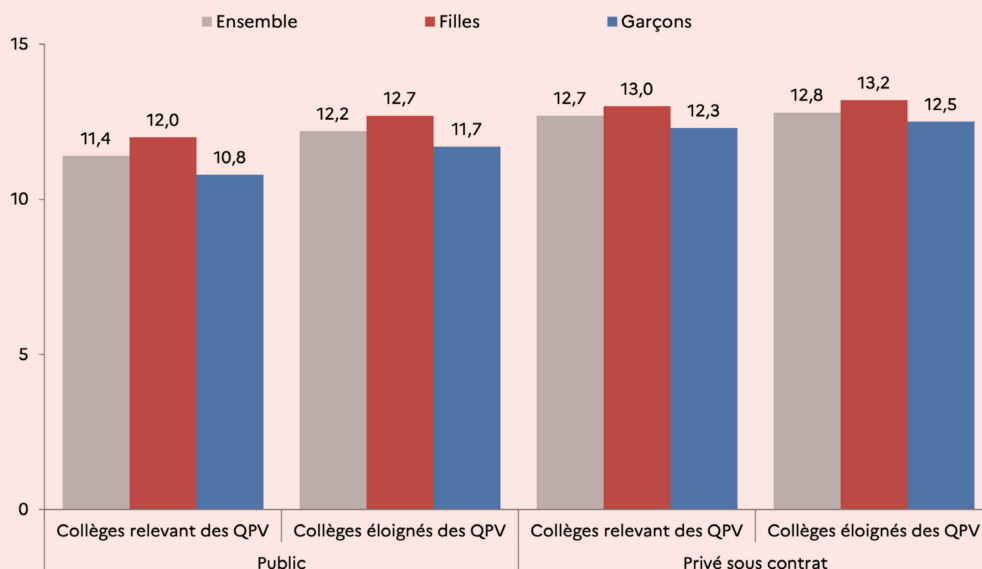
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp.

Champ : collèges publics et privé sous contrat de France métropolitaine, session 2020. Traitements : ANCT- ONPV.

Note de lecture : à la session 2020 du DNB, le taux de réussite dans les collèges publics situés à moins de 300m d'un QPV est de 84,9 % (89,7 % pour les filles et 80,2 % pour les garçons), contre 89,9 % dans les collèges publics plus éloignés (93,2 % pour les filles et 86,6 % pour les garçons).

Graphique 2

Notes moyennes obtenues au DNB par sexe et type de collège, session 2020



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp.

Champ : collèges publics et privés sous contrat de métropole. Traitements : ANCT- ONPV.

Note de lecture : à la session 2020 du DNB, les élèves des collèges publics situés à moins de 300m d'un QPV ont une note moyenne de 11,4 sur 20 à leurs épreuves écrites (12,0 pour les filles et 10,8 pour les garçons), contre 12,2 sur 20 dans les collèges publics plus éloignés (12,7 pour les filles et 11,7 pour les garçons).

Près d'un lycéen sur deux résidant en QPV étudie dans une filière professionnelle

PRÈS DE 193 750 LYCÉENS RÉSIDENT EN QPV EN 2019-2020...

À la rentrée scolaire 2019, près d'un lycéen sur dix (9,1 %) parmi les 2 135 670 lycéens de France métropolitaine résident en QPV (graphique 1). Ces élèves ont une espérance de vie scolaire¹ plus courte que les autres élèves de France métropolitaine. De fait, la part d'élèves résidant en QPV s'amoin-drit au cours de ce cycle d'études : passant de 9,7 % en seconde à 8,5 % en terminale.

Néanmoins, depuis plusieurs années, le nombre de lycéens progresse dans les QPV (+ 3 500 lycéens pour la rentrée 2019, soit + 1,8 %) alors qu'hors de ces quartiers cette population reste stable à la rentrée 2019. De plus, à l'instar des collégiens, la proportion de lycéens vivant en QPV inscrits dans un établissement privé est presque 3 fois inférieure à celle des lycéens hors QPV (10,2 % contre 28,6 %).

... COMPOSANT UN PUBLIC GLOBALEMENT PLUS SOUVENT ISSU DE MILIEUX DÉFAVORISÉS, MAIS MOINS QU'AU COLLÈGE...

À l'instar des collégiens, les lycéens habitant en QPV sont plus souvent issus de milieux socio-économiques défavorisés² (graphique 2). Que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, ils sont en moyenne deux fois et demie plus souvent « défavorisés » que les autres lycéens de France métropolitaine. 56,8 % des lycéens en QPV scolarisés dans un établissement public ont des parents issus des catégories sociales défavorisées, alors que cette situation ne concerne que 22,4 % des élèves ne résidant pas en QPV.

Quant aux lycéens des QPV scolarisés dans les établissements privés, ils composent une population plus diversifiée socialement : 21,6 % d'entre eux sont issus de catégories favorisées ou très favorisées, 28,8 % de catégories moyennes et 38,5 % de catégories défavorisées. La composition sociale des lycéens résidant en QPV est structurelle, elle fluctue peu dans le temps, tant dans le public que le privé. Toutefois, la comparaison des populations de collégiens et de lycéens, résidant ou non en QPV, met en évidence dans le secteur public, un léger accroissement des catégories favorisées entre le collège et le lycée pour les élèves vivant en QPV (taux passant de 7,5 % à 9,0 %),

phénomène observé également chez les élèves hors QPV (32,6 % à 35,1 %). En revanche, dans les établissements privés, la part des élèves de catégories favorisées diminue entre le collège et le lycée, en particulier pour les élèves habitant en QPV (25,2 % en collège contre 21,6 % en lycée).

Ces flux entre les secteurs privé et public s'expliquent probablement par :

- un retour des enfants de milieux favorisés dans les établissements publics à partir du lycée (après avoir évité leur collège d'affectation, notamment ceux des réseaux REP et REP+);
- et des sorties plus fréquentes du système scolaire des élèves issus de catégories défavorisées, à la fin du collège ou en cours du lycée.

... QUI S'ORIENTENT MAJORITAIREMENT VERS LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

Les lycéens des QPV, plus souvent issus de milieux socio-économiques « défavorisés » et avec plus souvent de moins bonnes notes au diplôme national du brevet, sont plus fréquemment orientés vers une filière professionnelle que ceux résidant hors de ces quartiers (graphique 3). Ainsi, en première, 47,5 % des lycéens résidant en QPV et scolarisés dans le public étudient en filière professionnelle, alors qu'ils sont 27,9 % à y étudier en dehors de ces quartiers. De plus, cette proportion augmente pour ceux scolarisés dans le secteur privé : la classe de première professionnelle concerne 50,9 % des lycéens vivant en QPV contre 27,0 % pour les autres élèves de France métropolitaine. Au cours de l'année 2019-2020, les élèves résidant hors QPV sont 1,8 fois plus nombreux dans le secteur public (et 1,7 fois plus dans le privé) à suivre une formation générale en première.

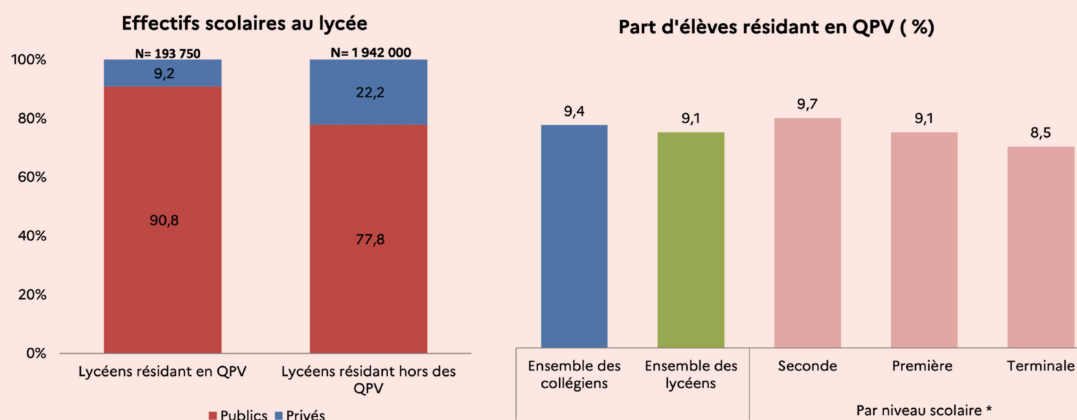
Qu'ils résident ou non en QPV, qu'ils étudient dans le privé ou dans le public, les lycéens s'orientent, d'ailleurs que les lycéennes, vers une première professionnelle ou une seconde année de CAP. L'écart est plus prononcé dans le public : 55,4 % des jeunes hommes contre 39,4 % des jeunes femmes des QPV et 34,4 % des hommes contre 21,2 % des femmes hors de ces quartiers. Ces différences d'orientation scolaire en fonction du sexe sont relativement stables dans le temps.

1. Nombre d'années qu'une personne en âge d'entrer à l'école peut s'attendre à consacrer aux niveaux scolaires spécifiés.

2. Pour en savoir plus sur le regroupement des professions et catégories socio-professionnelles des responsables légaux se référer à la fiche « Les collégiens résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : des élèves plus souvent issus de milieux défavorisés ».

Graphique 1

Effectifs scolaires au lycée selon le type d'établissement et le lieu de résidence, et part des élèves résidant en QPV



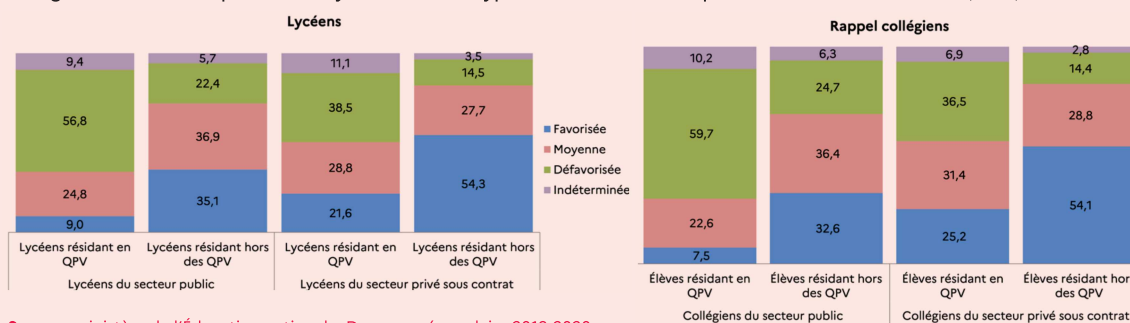
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : lycéens métropolitains d'un établissement public ou privé sous contrat. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, 193 750 lycéens résident dans un QPV, soit 9,1 % de l'ensemble des lycéens métropolitains. 9,7 % des élèves de seconde résident dans un QPV.

Graphique 2

Catégories sociales des parents des lycéens selon le type d'établissement fréquenté et le lieu de résidence (en %)



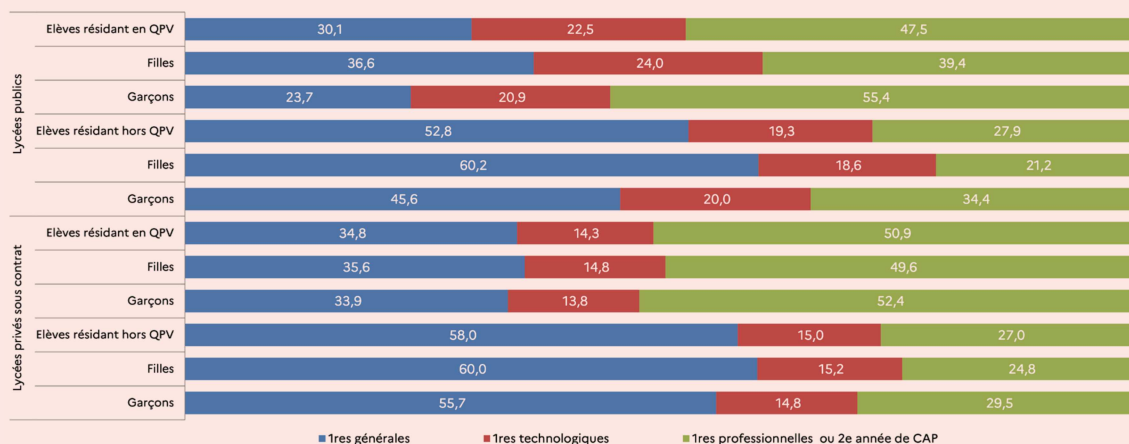
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : lycéens métropolitains d'un établissement public ou privé sous contrat. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, 9,0 % des lycéens résidant en QPV et scolarisés dans un établissement public sont issus d'origines sociales favorisées.

Graphique 3

Répartition des élèves dans les filières en 1^{ère} selon leur lieu de résidence et le type d'établissement fréquenté (en %)



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : lycéens métropolitains d'un établissement public ou privé sous contrat. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : à la rentrée 2019, 36,6 % des filles résidant en QPV et scolarisées dans un établissement public étudient en 1^{ères} générales.

Les étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) résidant en QPV sont sous-représentés et proviennent davantage de milieux sociaux défavorisés

COMME POUR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, LES ÉTUDIANTS DE QPV SONT SOUS-REPRÉSENTÉS EN CPGE...

Pour la rentrée scolaire de 2019, 3,6 % des 80 590 étudiants de France métropolitaine¹ en CPGE résident dans des QPV (*graphique 1*), une proportion nettement inférieure à celle des lycéens de QPV en terminale générale (5,5 %).

D'après une étude² sur les choix d'orientation des élèves de terminale de l'année scolaire 2015-2016, qui utilisaient encore la procédure « Admission post-bac », seuls 8,6 % des lycéens résidant en QPV choisissent une CPGE comme premier vœu³ après un baccalauréat général, contre 15 % des élèves des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Ce choix ne résulte pas uniquement de leur plus faible niveau scolaire : 20,2 % des lycéens habitant en QPV ayant obtenu leur baccalauréat avec mention « bien » choisissent une CPGE en premier vœu sur APB, contre 24,4 % des élèves des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Ce résultat est principalement lié à la prégnance des catégories sociales défavorisées en QPV, qui peuvent s'autocensurer en renonçant aux CPGE⁴, en raison des frais engendrés par la vie étudiante (logement, frais d'inscription, etc.). Néanmoins, à caractéristiques sociales et scolaires comparables, les élèves des QPV demandent autant une orientation en CPGE que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Qu'ils résident ou non en QPV, les étudiants de CPGE s'orientent majoritairement vers une filière scientifique (61,0 % des élèves en QPV et 63,2 % pour ceux hors QPV). Pour autant, les étudiants habitant en QPV se distinguent par une propension plus forte à suivre une filière économique et commerciale (26,2 %, contre 21,9 %).

... MAIS CES ÉTUDIANTS RÉSIDANT EN QPV SONT DE MILIEUX SOCIAUX PLUS DIVERSIFIÉS

Les étudiants issus des catégories sociales supérieures⁵ sont surreprésentés parmi l'ensemble des élèves en CPGE : c'est le cas pour plus de 60 % d'entre eux. Il existe, cependant, une plus grande mixité sociale au sein des étudiants de CPGE habitant dans un QPV : 28,4 % appartiennent à une catégorie sociale favorisée, 27,7 % à une catégorie moyenne et 36,6 % à une catégorie défavorisée (*graphique 2*). De fait, la surreprésentation des milieux modestes dans ces quartiers se retrouve dans les effectifs de CPGE. Différents programmes sont d'ailleurs mis en place pour mobiliser les acteurs éducatifs de certains QPV afin d'ouvrir les champs des possibles des élèves et faciliter leur accès à l'enseignement supérieur, comme les Cordées de la réussite⁶ ou les Cités éducatives⁷.

Parmi les étudiants en CPGE résidant en QPV, les étudiants de catégories sociales favorisées s'orientent sensiblement plus dans les filières littéraires (38,9 %) que ceux des catégories sociales défavorisées, qui se trouvent davantage dans les filières économiques et commerciales (38 %) ou scientifiques (35,5 %).

55,3 % des étudiants en CPGE résidant en QPV sont des hommes (*graphique 3*), une répartition des sexes inférieure à celle de l'ensemble des élèves de CPGE (58,1 %). Parmi les étudiants en CPGE habitant en QPV, la répartition des sexes diffère toutefois selon les filières : celles à vocation scientifique concentrent majoritairement des hommes (70,4 %), contrairement aux filières littéraires ou économiques et commerciales qui attirent principalement des femmes (respectivement 80,6 % et 62,5 % de femmes).

1. Le géoréférencement de l'adresse de l'élève, réalisé par l'INSEE, dans les départements ultramarins n'est pas encore considéré comme suffisamment robuste pour permettre la diffusion de données sur ces territoires.

2. Les lycéens des quartiers prioritaires dans l'enseignement supérieur : une orientation moins ambitieuse, essentiellement attribuable au cursus scolaire, En détail, ONPV, juillet 2019.

3. À partir du bac 2018, la procédure APB a été remplacée par Parcoursup et il n'y a plus de classement de vœux.

4. Guyon N., Huillery E., « Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire ». Rapport Liepp, Science Po, 2014.

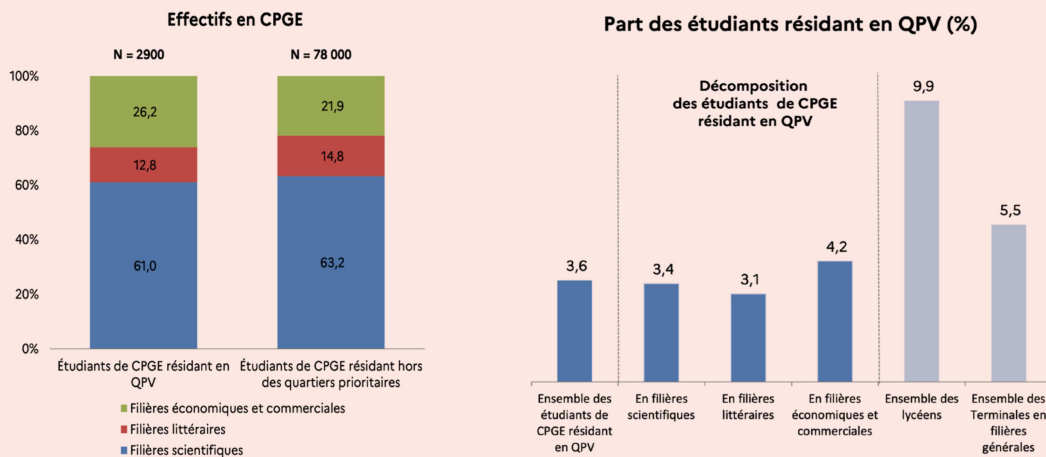
5. Pour en savoir plus sur le regroupement des professions et catégories socio-professionnelles des responsables légaux se référer à la fiche « Les collégiens résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : des élèves plus souvent issus de milieux défavorisés ».

6. Fiche Les cordées de la réussite – rapport ONPV 2016.

7. Fiche Les cités éducatives – rapport ONPV 2021.

Graphique 1

Les étudiants de CPGE par filière selon le lieu de résidence et part des étudiants en CPGE résidant en QPV (en %), année scolaire 2019-2020



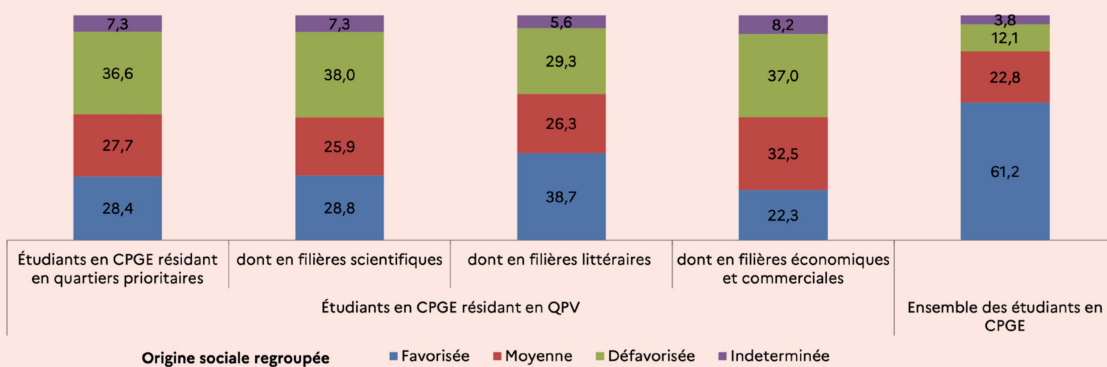
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : élèves métropolitains en CPGE. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année 2019-2020, 26,2 % des étudiants de CPGE résidant en QPV sont en filières économiques et sociales, contre 21,9 % des étudiants résidant hors QPV. 3,6 % des élèves de CPGE résidant en QPV.

Graphique 2

Milieu social des étudiants des CPGE résidant en QPV par filière (en %), année scolaire 2019-2020



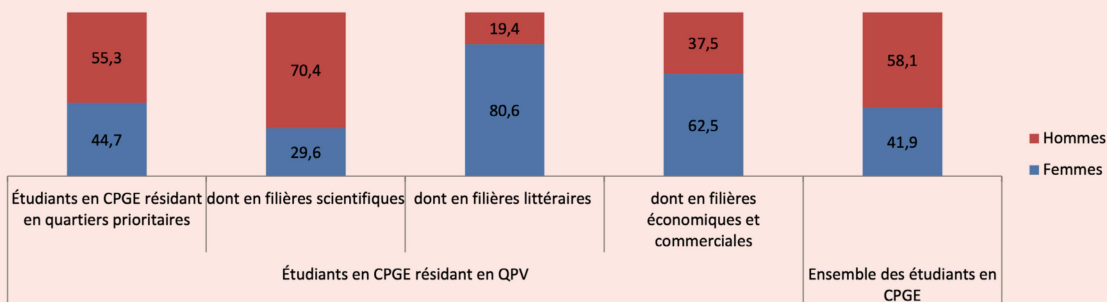
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : étudiants métropolitains en CPGE. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année 2019-2020, 28,4 % des étudiants en CPGE résidant en QPV sont issus des classes favorisées.

Graphique 3

Genre des étudiants des CPGE résidant en QPV par filière (en %), année scolaire 2019-2020



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : étudiants métropolitains en CPGE. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année 2019-2020, 80,6 % des étudiants résidant en QPV qui sont en CPGE en filières littéraires sont des femmes.

Les étudiant(e)s résidant en QPV préparant un brevet de technicien supérieur (BTS) : une population plutôt féminine, ayant opté pour un BTS « services »

Les filières courtes des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur français, auxquelles appartiennent les sections de techniciens supérieurs (STS), visent à une insertion professionnelle rapide via l'obtention d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en 2 ans.

DANS LES QPV, PLUS DE 21 000 ÉTUDIANTS EN BTS...

En 2019-2020, 11,4 % des 212 640 étudiants en BTS de France métropolitaine¹ résident en QPV (graphique 1). La proportion d'étudiants des QPV en BTS est nettement supérieure à celle de terminale en lycée général (5,5 %). Cette surreprésentation s'explique en partie par le fait que le BTS est une poursuite d'études majoritairement mobilisée par les filières secondaires technologiques ou professionnelles², qui sont elles-mêmes surreprésentées chez les lycéens des QPV. Plus précisément, 74,1 % des étudiant(e)s en STS et habitant en QPV préparent un BTS « services » (gestion et comptabilité, relation client, communication et information, services à la personne ou à la collectivité, etc.) et 25,9 % un BTS « production » (mécanique, électricité, agriculture et pêche, génie civil, etc.). Les étudiant(e)s résidant en QPV sont davantage en filière « services » que ceux résidant hors QPV (68,5 %). Ils représentent 11 % des effectifs de cette filière et 8,5 % des effectifs des BTS « production ».

... COMPOSANT UNE POPULATION PRINCIPALEMENT FÉMININE ET DÉFAVORISÉE

En France métropolitaine, la composition sociale des étudiants en BTS est diversifiée : 26,5 % d'entre eux appartiennent à une catégorie sociale favorisée³, 36,3 % à une catégorie dite moyenne et 29,7 % à une catégorie sociale défavorisée (graphique 2). Néanmoins, ce n'est pas le cas pour les étudiants résidant en QPV, qui eux appartiennent majoritairement aux catégories sociales défavorisées (53,1 %) et beaucoup plus rarement aux catégories sociales favorisées (9,7 %). Cette répartition sociale en QPV correspond à celle observée dans les lycées publics quel que soit le lieu de résidence⁴.

Par ailleurs, près d'un étudiant sur deux inscrits en BTS en QPV est une femme (50,9 %), alors qu'en France métropolitaine, les étudiants en BTS sont plus souvent des hommes (54,8 %) (graphique 3). Ces étudiants en QPV forment une population genrée mixte. Cela est lié, en partie, au poids plus important des BTS « services » parmi les étudiant(e)s des QPV, filière suivie par 91,6 % des étudiantes en BTS habitant en QPV.

1. Le géoréférencement de l'adresse de l'élève, réalisé par l'INSEE, dans les départements ultramarins n'est pas considéré comme suffisamment robuste pour permettre la diffusion de données sur ces territoires.

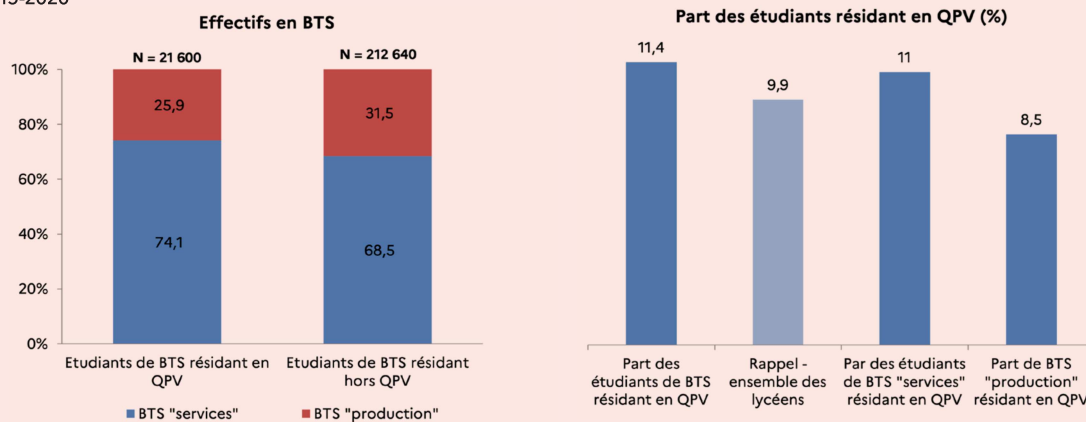
2. Depp, Repères et références statistiques, Fiche « Les sections de techniciens supérieurs et assimilés », 2020.

3. Pour en savoir plus sur le regroupement des professions et catégories socio-professionnelles des responsables légaux se référer à la fiche « Les collégiens résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : des élèves plus souvent issus de milieux défavorisés ».

4. Cf. Fiche « Les lycéens résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : près d'un sur deux étudie dans une filière professionnelle ».

Graphique 1

Les étudiants de BTS par filière selon le lieu de résidence et part des étudiants en CPGE résidant en QPV (en %), année scolaire 2019-2020



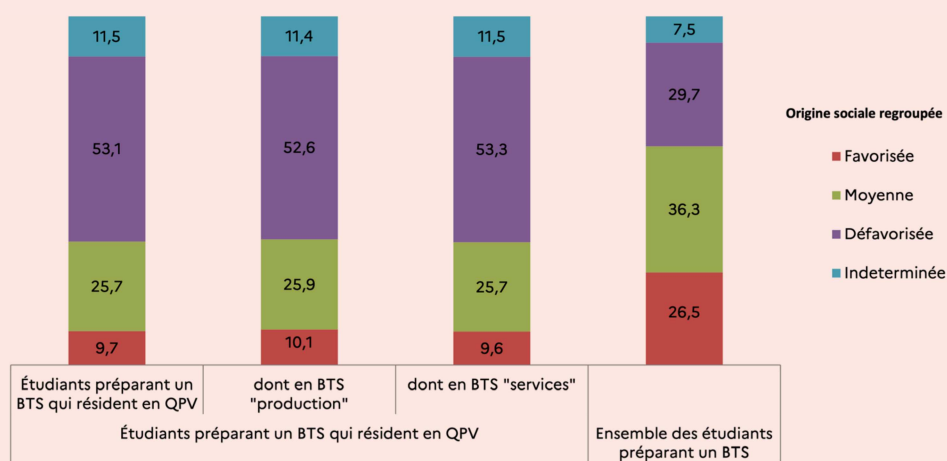
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : élèves métropolitains en CPGE. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année 2019-2020, 74,1 % des étudiants habitant en QPV et préparant un BTS « services » contre 68,5 % de ceux habitant hors des quartiers prioritaires.

Graphique 2

Milieu social des étudiants de BTS résidant en QPV par filière (en %), année scolaire 2019-2020



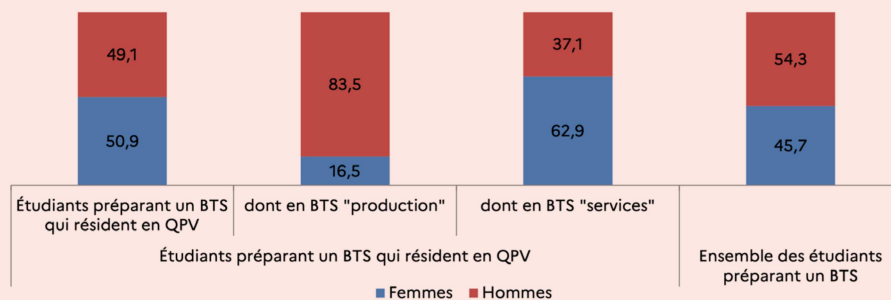
Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : étudiants métropolitains en CPGE. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année 2019-2020, 53,1 % des étudiants préparant un BTS et vivant en QPV sont issus des classes moyennes.

Graphique 3

Genre des étudiants de BTS résidant en QPV par filière (en %), année scolaire 2019-2020



Source : ministère de l'Éducation nationale, Depp, année scolaire 2019-2020.

Champ : étudiants métropolitains en CPGE. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : au cours de l'année 2019-2020, 49,1 % des élèves résidant en quartiers prioritaires qui préparent un BTS sont des hommes.

Les Cités éducatives

Le label « Cité éducative » est un programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative déployé dans 126 territoires abritant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) (carte 1). Sur les 126 Cités éducatives, 8 se situent dans les Drom (deux en Guadeloupe, une en Martinique, deux à La Réunion, deux à Mayotte et une en Guyane). Les 118 autres se répartissent dans 53 des 96 départements de France métropolitaine.

LES GRANDS OBJECTIFS DES CITÉS ÉDUCATIVES

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants.

À travers les Cités éducatives, il s'agit de fédérer tous les acteurs de l'éducation, scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et d'y concentrer les moyens publics. Un travail fin a été réalisé avec les préfets et les recteurs d'académie pour identifier ces 126 territoires cibles¹. Ce sont majoritairement de grands quartiers d'habitat social de plus de 5 000 habitants, présentant des dysfonctionnements urbains importants et des enjeux de mixité scolaire. Les enjeux de cohésion du territoire et le volontarisme des élus locaux sont par ailleurs pris en compte. L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Les Cités éducatives ont trois grands objectifs :

- conforter le rôle de l'école,
- promouvoir la continuité éducative,
- ouvrir le champ des possibles.

UNE DÉMARCHE QUI SE DÉPLOIE À L'ÉCHELLE DES QPV

Les 126 Cités éducatives sont implantées dans 218 QPV. Une majorité d'entre elles (62 sur 126) se déploient sur le périmètre d'un seul QPV. Parmi celles qui se déploient sur des périmètres plus larges, 37 cités s'appuient sur deux QPV et 19 sur un périmètre allant de trois à huit QPV. La définition claire de ce périmètre par les acteurs de la Cité éducative est une étape fondatrice dans le projet territorial de la cité. En moyenne, les Cités éducatives se composent de 2,6 collèges regroupant en moyenne 1 100 collégiens.

Les QPV abritant des Cités éducatives ont globalement des caractéristiques proches de la moyenne des QPV de France métropolitaine (tableau 1). Ils abritent des populations particulièrement fragiles socialement et économiquement. Les jeunes non scolarisés et sans emploi et les étrangers y sont surreprésentés.

Les QPV se caractérisent par des concentrations urbaines de pauvreté. Ainsi, le taux de pauvreté dans les QPV de France métropolitaine où sont implantées les Cités éducatives est 3 fois plus important qu'au niveau national (44,6 % contre 14,5 %).

L'EXTENSION DU DISPOSITIF DES CITÉS ÉDUCATIVES

En septembre 2020, le gouvernement a décidé d'étendre le programme des Cités éducatives à de nouveaux territoires qui cumulent des difficultés scolaires, sociales et urbaines. 46 ont été labélisées en septembre 2021. Une nouvelle extension est en cours, l'objectif étant d'atteindre 200 Cités éducatives en 2022.

1. Instruction du Gouvernement du 13 février 2019 relative au déploiement territorial du programme interministériel et partenarial des « Cités éducatives ».

Carte 1

Périmètre des 126 Cités éducatives en septembre 2021

126 CITÉS ÉDUCATIVES

◆ 80 Cités Éducatives en 2020

◆ 46 nouvelles Cités en janvier 2021



Sources et réalisations : ANCT Politique de la Ville, pôle ADT Cartographie, janvier 2021

Tableau 1

Caractéristiques des territoires abritant les 118 Cités éducatives situées en France métropolitaine (en %)

	Ensemble des cités éducatives de France métropolitaine	Ensemble des QPV de France métropolitaine	Ensemble France métropolitaine
Part des moins de 25 ans dans la population	39,9	38,1	39,0
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	31,0	32,0	28,8
Part des étrangers dans la population	24,0	20,7	22,6
Part de familles monoparentales	31,4	33,6	32,0
Taux d'emploi des femmes	36,9	39,8	40,2
Écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes (en points de %)	15,1	12,8	12,8
Taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain	44,6	43,3	14,5
Part des moins de 26 ans au sein des demandeurs d'emploi résidant en QPV	15,8	15,2	/

*inclus données relatives aux QPV de La Réunion

Sources : Insee, Recensement population (RP) 2017 - estimations démographiques. Insee-DG Fip-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017. Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2020 (données annuelles) - géoréférencement Insee.

Champ : France métropolitaine. Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : dans les QPV abritant les 118 Cités éducatives situées en France métropolitaine, la part des jeunes dans la population est de 39,9 %, soit 1,8 point de % de plus que dans l'ensemble des QPV de France métropolitaine.